

## MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- 1) Interac
- 2) Paiement en ligne
- 3) Retrait autorisé
- 4) Virement de caisse à caisse
- 5) Virement international
- 6) Virement Interac Wise
- 7) Autres modes de paiement

### 1) INTERAC

#### Marche à suivre

- 1) L'adresse à inscrire est : **interac@uquebec.ca**
- 2) La raison doit toujours être : **campus + bloc + unité.**  
**Exemple : UQ H-301a ou UQ F-311** (si vous ne connaissez pas l'unité, écrire QC)
- 3) La question de sécurité devra être : **Loyer**
- 4) La réponse : **siuq** (sans majuscule)

TELUS 15:44 71%

**Tangerine**

### Préparez votre virement

Envoi d'argent à **Société immobilière De UQ**  
(interac@uquebec.ca).

Envoyer de

Compte opé... [REDACTED] ▾

Montant

**390,00** \$

Limites ▾

Sélectionnez la date

31 mars 2020 [REDACTED]

Retour Suivant

TELUS 08:40 100%

**Tangerine**

Créez une question et une réponse de sécurité pour que nous puissions nous assurer que la bonne personne reçoive l'argent. Pour simplifier encore plus les choses, vous pouvez réutiliser la question et la réponse de votre dernier transfert.

Question de sécurité ?

Loyer

Réponse ?

siuq

Message (facultatif) ?

UQ H-301a  
UQ F-311

Retour Vérifier

## 2) PAIEMENT EN LIGNE

\*Seulement possible si vous avez un compte avec la Banque Nationale, RBC ou Desjardins.

### Marche à suivre

- 1) Ouvrez votre compte en ligne
- 2) Allez dans les options de paiement de facture
- 3) Ajouter une facture
- 4) Trouvez dans l'option fournisseur : Société Immobilière de l'Université du Québec – Gestion
- 5) Cliquez valider
- 6) Entrer votre numéro de référence (demandez-le!)
- 7) Dans la description entrez loyer

Vous n'aurez plus à faire cette étape par la suite. Nous resterons inscrits dans vos fournisseurs. Vous pouvez programmer à l'avance les loyers à venir pour le 1<sup>er</sup> du mois pour tous les mois de votre bail afin de ne pas l'oublier ou avoir de retard.

The screenshot shows the Desjardins online banking portal. The user is logged in and viewing the 'Opérations' section, specifically ' Paiements de factures - Ajouter une facture'. The interface includes a navigation menu with options like 'Opérations', 'Portrait financier', 'Cartes', 'Financement', 'Épargne et placements', 'Assurance de biens', 'Assurances vie et santé', and 'Mon budget'. A sidebar on the left lists various services under 'Virements', 'Factures', 'Relevés et recherche', and 'Gestion des comptes'. The main content area features an 'ASSISTANT ACCÈSD' icon and instructions for adding a bill payment. A search form is visible with the following fields:

- Nom du fournisseur : université du québec
- Catégorie : Résidences, logements et immeubles

Below the search form, the results of the search are displayed:

Nom du fournisseur	Catégorie
<input type="radio"/> Société immobilière de l'Université du Québec - Gestion (QC)	Résidences, logements et immeubles

Buttons for 'Recherche', 'Valider', and 'Annuler' are present. The bottom of the page shows the URL 'https://accessd.desjardins.com/auportADPortail/RechercherOrganisme.do' and the system time '08:24 2014-10-27'.

### 3) RETRAIT PRÉAUTORISÉ

\*Seulement possible si vous avez un compte avec la Banque Nationale, RBC ou Desjardins.

Le retrait préautorisé permet que nous retirions le montant de votre loyer pour la durée de votre bail le 1<sup>er</sup> de chaque mois dans votre compte de banque.

#### Marche à suivre

- 1) Compléter le formulaire d'adhésion au retrait préautorisé.  
[Cliquez ici pour le télécharger](#)
- 2) Fournissez un spécimen de chèque avec votre formulaire complété.

Nous nous occuperons du reste.

### 4) VIREMENT DE CAISSE À CAISSE



Desjardins

FCDQ, ENTREPRISES

12 avril 2019

UNIVERSITE DU QUEBEC (SIEGE SOCIAL)  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - ÉDIFICE FLEURY  
475, RUE DU PARVIS,  
QUÉBEC, QUÉBEC. G1K 9H7  
AS DAVE DOYON

Objet : Spécimen de chèque

Cher client,

Suite à votre demande de spécimen de chèque, voici l'information nécessaire pour l'adhésion à un service de dépôt et/ou retrait direct.

UNIVERSITE DU QUEBEC (SIEGE SOCIAL)  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - ÉDIFICE FLEURY  
475, RUE DU PARVIS,  
QUÉBEC, QUÉBEC. G1K 9H7  
AS DAVE DOYON

DATE 20 04 19  
A A A A M M J J

PAYER À L'ORDRE DE \_\_\_\_\_ \$

100 DOLLARS

FCDQ, ENTREPRISES  
1, COMPLEXE DESJARDINS  
15E, C.P. 220  
MONTREAL, QC  
H5B 1B3 514-281-2818

POUR \_\_\_\_\_

9800018151 0603407

FCDQ, ENTREPRISES  
1, COMPLEXE DESJARDINS  
15E, C.P. 220  
MONTREAL, QC  
H5B 1B3 514-281-2818

## 5) VIREMENT INTERNATIONAL

### Marche à suivre

- 1) Allez à votre banque avec notre document d'informations bancaires

LES RÉSIDENCES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Caisse Centrale Desjardins, Montréal

1, complexe Desjardins, suite 2822

Montréal (Québec)

H5B 1B3

Téléphone : (514) 281-7070

Télécopieur : (514) 281-7083

Expédier les fonds en méthode SWIFT INTERNATIONAL

WIRE TRANSFER-TRANSFERT DE FONDS VIA UNE BANQUE

CANADIAN DOLLARS \$ DOLLARS CANADIENS

INSTITUTION FINANCIÈRE DU BÉNÉFICIAIRE – BENEFICIARY'S BANK Nom de la banque correspondante	
Nom de l'institution financière du bénéficiaire	<b>CAISSE CENTRALE DESJARDINS Montréal, Canada</b>
S.W.I.F.T. (BIC Code)	<b>CCDQCAMM</b>
Numéro de compte du bénéficiaire Beneficiary's account number	<b>MF106034070815CAD4 (si transfert par une banque) 060-340-7 (Folio) 98000-815 (Transit-numéro d'identification de la Caisse)</b>
Nom et adresse du bénéficiaire Beneficiary's name and address	<b>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC 475 Du Parvis, Québec (Québec) CANADA G1K 9H7</b>

**\*AU CANADA IL N'Y A PAS D'IBAN**

## 6) INTERAC WISE

Comment utiliser WISE Interac

Le virement international WISE régulier n'est pas accepté pour le paiement de votre loyer car il nous est impossible d'identifier l'émetteur du virement dans notre compte bancaire. Cependant, nous sommes en mesure d'accepter les virements Interac WISE car la plate-forme génère un mot de passe qui nous permet de déposer rapidement le virement que vous nous faites parvenir (en moins de 24 heures).

Il est donc important de suivre les étapes ci-bas :

**ÉTAPE 1 : Entrez le montant que vous désirez envoyer.**

**wise**

Amount    You    Recipient    Review    Pay

### How much would you like to transfer?

You send  
284.65    EUR

– 2.88 EUR    Fast transfer fee

= 281.77 EUR    Amount we'll convert

× 1.43732    Guaranteed rate (38 hrs)

Recipient will get exactly  
405    CAD

You could save up to **16.75 EUR** vs the average bank  
Should arrive by **October 27th**

[Compare price](#)    [Continue](#)

**ÉTAPE 2 : Sélectionnez « Entreprise »**

New recipient


Myself    Someone else    **Business or charity**

### ÉTAPE 3 : Sélectionnez l'onglet Interac

Send to a business / charity ×


---

Their email


I know their bank details 

Recipient's bank details

Local bank account      Interac

 Currently we can only pay Canadian dollars into bank accounts in Canada, and not other currencies such as US dollars.

Name of the business / organisation

Institution number 

### ÉTAPE 4 : Entrez les informations pour le virement.

À noter que l'adresse courriel enregistrée pour le virement Interac doit toujours être : **interac@uquebec.ca**

#### Recipient details

Name

Email

Interac registered email

#### Change

Societe Immobiliere de l'Universite du Quebec

residencesuq@uquebec.ca

interac@uquebec.ca

## 7) AUTRES MODES DE PAIEMENT

Par carte débit, en argent ou en chèque à notre bureau de location sur les heures d'ouverture.

## **Politique de la Société Immobilière de l'Université du Québec pour les retards de loyer**

Le bail de location que les locataires signent avec la Société Immobilière de l'Université du Québec stipule que le loyer doit être payé au plus tard le 1er du mois, au bureau de location. Si le 1er jour du mois est un jour férié, un samedi ou un dimanche, vous devez passer le jour suivant.

### Partie 2 de votre bail

L'étudiant doit payer son loyer le premier jour de chaque terme (mois ou semaine), sauf entente contraire. Il a droit à un reçu pour le paiement de son loyer (art. 1568, 1855 et 1903 C.c.Q.)

Le loyer est payable par versements égaux ne dépassant pas 1 mois de loyer, sauf le dernier qui peut être moins élevé (art. 1903 et 1904 C.c.Q.).

Le paiement se fait au lieu désigné expressément ou implicitement par les parties. Si le lieu n'est pas ainsi désigné, le paiement se fait au domicile de l'étudiant (art. 1566 C.c.Q.). Le lieu désigné au bail est le bureau de location des résidences, lequel est situé au 480, rue de la Chapelle, Québec (Québec) G1K 0B6 – local 118).

À partir du 7<sup>e</sup> jour de chaque mois, si des retards non justifiés persistent dans le paiement du loyer, une entreprise de recouvrement sera systématiquement contactée et des procédures à la Régie du logement seront entamées. Suite à ces démarches, votre crédit pourrait être entaché, ici et à l'étranger. Nous pourrions procéder par la suite à la résiliation de votre bail.